

Le Secrétaire d'Etat approuve les plans
de l'ambassadeur du Canada aux Etats-Unis

SECRETARIAT D'ETAT

Washington (D.C.), le 20 juin 1919

EXCELLENCE

L'honneur de vous avoir réception de votre note du 20 juin 1919 et de
convenir l'entente qui y est formulée relativement à l'accord conclu entre nos
gouvernements respectifs afin de résoudre l'accord concernant les franchises
dans le domaine de l'échange de notes en date du 28 novembre
1912.

Les dispositions indiquées dans votre note ont été examinées et
vont être acceptées. L'excellence l'assurance renouvelée de ma considération
distinguée.

Pour le Secrétaire d'Etat approuvé

WILLARD L. THORP

W. L. GRALLIN